

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 81 (2019)

**Artikel:** Soldats et banquiers, les de Weck à Gênes (1635-1683)  
**Autor:** Göttel, Stefanie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1048334>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SOLDATS ET BANQUIERS, LES DE WECK À GÈNES (1635-1683)

Comment, à partir d'une petite entreprise militaire familiale, trois générations de patriciens ont développé des activités diplomatiques et financières entre l'Italie et Fribourg.

PAR STEFANIE GÖTTEL

Le service militaire effectué pour un prince étranger a permis à certaines familles fribourgeoises de faire fortune, de gagner de l'influence politique et d'ainsi parfaire leur ascension sociale, en devenant membres de l'élite régnante. Ce fut de cette manière qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, la famille Weck sut affermir sa position dans le jeune patriciat qui reprenait de plus en plus les affaires politiques à Fribourg. En 1627 et 1684, cette partie de la bourgeoisie fribourgeoise s'assura l'accès au pouvoir, par une sorte de « double coup d'État » (Georges Andrey) : dorénavant, ils furent seuls éligibles aux fonctions publiques et, par la clôture du Livre des bourgeois, l'accès au pouvoir fut exclusivement limité aux familles régnantes. Rodolphe de Weck (1582-1655) fut le premier membre de sa famille à entrer au Petit Conseil. Sa carrière fut exemplaire : de 1648 à sa mort il occupa la fonction d'avoyer, au faite de la hiérarchie fribourgeoise.

Rodolphe débuta sa carrière en France, son père lui procura une place d'enseigne dans une compagnie suisse. Les jeunes officiers entamaient souvent leur carrière de cette façon. Les fonctions d'officier leur offraient une opportunité d'apprentissage en même temps qu'une position d'attente jusqu'à ce qu'une fonction politique à Fribourg se libère et qu'ils puissent poursuivre une carrière politique. Le service à l'étranger



Portrait présumé de Rodolphe de Weck, artiste inconnu, deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle, huile sur toile. AEF, Fonds pour le patrimoine de la famille de Weck. © Luigi Napi.

leur permettait d'une part de gagner de l'argent, et d'autre part de nouer des contacts sociaux précieux – suisses ou étrangers – pour leur future vie. En 1609, nous retrouvons Rodolphe de Weck dans la position de lieutenant, délégué à Gênes pour inspecter une compagnie fribourgeoise qui venait d'être formée pour la défense de la *Porta Santo Stefano*. De 1609 jusqu'en 1635, trois de ses proches parents l'avaient menée en tant que capitaines ; il n'était donc pas surprenant que le commandement lui revînt un jour. Après huit ans de service, Rodolphe décida de retourner à Fribourg et d'y poursuivre sa carrière politique. Il légua alors à son fils Nicolas (1613-1692) cette compagnie, la consacrant ainsi comme entreprise familiale.

La famille de Weck se distingue par une présence continue à Gênes de 1635 à 1686<sup>1</sup>. Les Archives de l'État de Fribourg conservent un recueil de lettres écrites par Nicolas Weck à son père entre 1643 et 1655<sup>2</sup>. Ces missives montrent le fonctionnement interne de la famille, les motivations de ses membres à s'expatrier pour plusieurs décennies, et leur usage de la compagnie militaire à des fins politiques.

## POURQUOI GÊNES ?

Dans les terres de Fribourg, le service étranger, qui subsista sans faiblir jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, s'était développé au XVI<sup>e</sup> siècle. La couronne de France était le principal demandeur de soldats. Qui s'opposait à sa politique (généralement pour des raisons religieuses) se tournait vers l'Espagne, sa grande concurrente, dont les possessions du Milanais et de Franche-Comté étaient relativement proches. Mais à la période qui nous intéresse, le roi de France s'était assuré déjà la quasi-exclusivité du mercenariat fribourgeois. Les exceptions, individuelles, étaient rares : un François-Pierre Koenig put faire au service de l'empereur Habsbourg une carrière brillante et rapide, mais n'obtint jamais des autorités locales la permission de recruter pour lui<sup>3</sup>. Le service de France était fort lucratif pour les patriciens et leur petit État. Avec le service étranger s'établit un système d'échanges (des hommes contre du sel et de l'argent) d'importance primordiale pour l'économie fribourgeoise du temps<sup>4</sup>. Pourquoi donc une famille fribourgeoise choisit-elle de tenter sa chance au service de Gênes ? Il s'agissait d'un nouveau pays de destination, une république maritime d'une taille et d'une influence mineure sur le plan politique en Europe, et dont l'économie était tournée vers le commerce

<sup>1</sup> AMMANN 1875, pp. 11-13, 18-20.

<sup>2</sup> AEF, Fonds de Weck 101, TF 11.

<sup>3</sup> VILLIGER, STEINAUER, BITTERLI 2006.

<sup>4</sup> STEINAUER 2017.

au loin. Quelles particularités rendaient le service de Gênes aussi attractif qu'un enrôlement dans une compagnie en France ?

Les familles patriciennes devenant de plus en plus dépendantes de la cour française pour garder leur position ou leur mode de vie somptuaire, une certaine indépendance financière pouvait revêtir une importance capitale pour quelques hommes politiques. C'est exactement ce qui permit à Rodolphe Weck de se distinguer. En 1650, il avait fait partie d'une délégation envoyée à la cour française pour exiger les sommes dues aux mercenaires suisses. Deux ans plus tard, quand il réclama ce paiement devant la Diète fédérale à Baden, il offensa publiquement l'ambassadeur français Jean de La Barde en disant que celui-ci pouvait se retirer en France s'il ne voulait pas s'efforcer de faire payer ces pensions. Après la Diète, les provocations envers l'ambassadeur continuèrent : La Barde offrit du vin aux députés de Fribourg, selon la coutume, mais les Fribourgeois, ignorant le protocole diplomatique, ne répondirent pas avec le respect qui lui était dû. La déclaration de Rodolphe de Weck et son attitude envers de La Barde prirent d'autant plus de relief que celui-ci s'efforçait de renouveler l'alliance française avec les cantons. L'incapacité de l'ambassadeur à contrôler Rodolphe de Weck devint claire dans une lettre qu'il adressa à Nicolas de Praroman, colonel fribourgeois au service de France ; il y laissait entendre que son différend avec l'avoyer de Fribourg aurait des conséquences négatives pour le canton<sup>5</sup>.

Rétrospectivement, ces faits éclairent la motivation des Fribourgeois à accepter d'établir une compagnie lorsqu'en 1609 le gouvernement de Gênes chercha à enrôler des mercenaires suisses de foi catholique pour la défense d'une porte de la ville. Les Fribourgeois garderont pendant presque deux siècles, jusqu'au licenciement de cette compagnie, le monopole du service génois, dans lequel nul autre canton catholique ne parviendra à s'établir<sup>6</sup>. Mais pourquoi Fribourg fut-il choisi entre tous ? Les Fribourgeois ont eu la chance d'avoir un compatriote sur place au moment opportun : le chevalier Ambroise Fornerod (1543-1636)<sup>7</sup>. En 1560, il entra au service de Charles Borromée (1538-1584), évêque de Milan et cardinal, qu'il avait accompagné lors de ses voyages en Suisse. À partir de 1580, Fornerod devint procureur du Collège helvétique, fondé par Borromée pour former les prêtres suisses. Il fut également agent des cantons catholiques à Milan<sup>8</sup>. Quand le gouvernement de Gênes le sollicita pour lui trouver un canton catholique et puissant pour l'enrôlement de mercenaires, il fit preuve de loyauté envers sa patrie, en proposant Fribourg comme fournisseur idéal<sup>9</sup>.

<sup>5</sup> AEF, Fonds de Praroman, Papiers, lettre de Jean de La Barde à Nicolas de Praroman du 29 octobre 1652. La deuxième partie de cette lettre manque.

<sup>6</sup> GAZZOLA 1981.

<sup>7</sup> AEF, Gênes 1573-1620, lettre d'Ambroise Fornerod avec deux copies de lettres de Gênes du 26 et 28 septembre 1609.

<sup>8</sup> *DHBS*, vol. 3, p. 148.

<sup>9</sup> AEF, Gênes 1573-1620, lettre d'Ambroise Fornerod du 23 novembre 1608.

La première capitulation (accord réglant le service militaire à l'étranger) fut signée le 13 mars 1609 et prévoyait 100 Fribourgeois catholiques de langue allemande pour la porte Saint-Etienne. La demande de mercenaires suisses ira croissant au cours du siècle pour la défense d'autres portes de la ville<sup>10</sup>. Le service de Gênes rendait les de Weck, et par suite Fribourg, assez indépendants de la cour française pour permettre à l'avoyer Rodolphe d'assumer à la Diète de Baden une position forte face à l'ambassadeur de La Barde, et de poser des exigences. L'aspect financier était directement lié au pouvoir politique de Rodolphe Weck. Cependant, les pensions payées pour le service de Gênes peuvent sembler insignifiantes comparées à celles versées pour le service de France. Pour mieux comprendre l'importance de la compagnie pour la famille sur le plan financier, il faut regarder de plus près les lettres de Nicolas de Weck à son père Rodolphe.

## UNE BANQUE PRIVÉE

Comparée aux compagnies en France, l'entreprise de la famille Weck se démarque par la minceur de son activité militaire. Au long du XVII<sup>e</sup> siècle, Gênes a vu peu de guerres sur son propre territoire ; c'est en 1684 seulement que la ville fut bombardée par des vaisseaux français. Les sources consultées ne mentionnent donc aucune activité guerrière de la compagnie fribourgeoise à Gênes. Les lettres de Nicolas de Weck à son père Rodolphe montrent en revanche, de manière singulière, comment la famille se sert de la compagnie pour maximiser ses profits. Ni les opérations militaires, ni la situation politique en Europe n'encombrent la correspondance familiale. Le thème dominant est bien le transfert d'argent entre Gênes et Fribourg<sup>11</sup>.

La route des mercenaires pour Gênes coïncide avec une route commerciale, passant par Genève et Lyon, de première importance pour la production fribourgeoise de drap et de fromage. Le fonctionnement de la compagnie militaire de Weck montre aussi quelques analogies avec les entreprises commerciales qui, d'abord, généraient une certaine fortune et, ensuite, évoluaient vers des activités de prêt et de banque<sup>12</sup>. Il n'était pas rare que des officiers prêtent de l'argent à leurs subordonnés. Le XVII<sup>e</sup> siècle vit augmenter le nombre de banquiers privés qui investissaient leur argent dans leurs réseaux au-delà des frontières<sup>13</sup>.

Le réseau de la famille de Weck entre Fribourg et Gênes reprenait cette fonction : les familles des mercenaires étaient liées à Rodolphe et

<sup>10</sup> Voir notamment le rôle des soldats de Nicolas Weck, lettre du 19 avril 1650 : AEF, Gênes 1621-1779.

<sup>11</sup> AEF, Fonds de Weck 101, TF 11, lettre de Nicolas Weck à son père du 14 mars 1652, entre autres.

<sup>12</sup> KOERNER 1991.

<sup>13</sup> *Ibid.*

Nicolas Weck non seulement par leur état militaire, mais aussi sur le plan financier. Par exemple, en 1642 à Gênes, Hans Jordi convint avec Nicolas de Weck de lui payer une demi-pistole par mois que Rodolphe de Weck versait ensuite à la mère de Hans Jordi à Fribourg. Cet accord restait valable pendant huit ans – c'est-à-dire, durant toute la durée du service de Hans Jordi à Gênes<sup>14</sup>. Beaucoup de mercenaires prenaient des crédits

Portrait de Nicolas de Weck, artiste inconnu, 1650, huile sur toile. AEF, Fonds pour le patrimoine de la famille de Weck. © Luigi Napi.



chez Nicolas. Celui-ci envoyait des obligations avec ses lettres adressées à son père à Fribourg, où le crédit était remboursé par les parents des mercenaires. Ainsi, Nicolas envoya le 19 février 1649 une obligation de 330 livres sur Loys Pittet à Fribourg. Après un an, il demanda à son père si cette somme a déjà été payée. Trois années encore plus tard, Rodolphe

<sup>14</sup> AEF, Fonds de Weck 101, TF 11, lettres du 13.08.1642 et 13.02.1650.

prêta au même Loys Pittet une somme inconnue que son fils put exiger à Gênes<sup>15</sup>. La famille transférait ainsi de l'argent entre Gênes et Fribourg sans risquer que cet argent soit volé. Certaines lettres de Nicolas laissent entendre que la route entre Fribourg et Gênes n'était pas sûre, puisque plusieurs recrues furent victimes d'attaques<sup>16</sup>. Ainsi, le danger d'un transfert d'espèces était évité. De ce marché bénéficiaient non seulement les de Weck mais également leurs mercenaires et autres Fribourgeois du réseau familial. Entre-temps, Nicolas et Rodolphe profitaient des intérêts et de la fluctuation monétaire, à laquelle Nicolas vouait toujours une attention minutieuse<sup>17</sup>.

Cependant, cette entreprise financière n'était pas sans risques. Dans une lettre, Nicolas informa son père qu'il avait prêté 32 couronnes à un mercenaire nommé Franz Raemy pour un voyage à Rome et pour de nouveaux vêtements, mais que celui-ci est parti avec l'argent. Nicolas se plaignait du fait que, s'il décidait de ne pas donner de l'argent à un de ses mercenaires, il serait traité de tyran, mais s'il se montrait trop généreux, des gens comme Raemy exploiteraient la situation<sup>18</sup>. Cet exemple indique qu'il existait une interaction entre les prêts et la réputation de Nicolas de Weck, laquelle pouvait avoir des répercussions sur toute sa famille. Pendant plusieurs années, Nicolas vécut avec sa famille sans scandale à Gênes et réussit à élargir son réseau jusqu'à Rome, où s'était retiré le colonel fribourgeois Jean-François Rudella (†1661). Pour ce dernier, Nicolas effectua en Italie plusieurs versements de grandes sommes que Rudella faisait rembourser à Fribourg par un intermédiaire<sup>19</sup>. L'importance de ce client se laisse entrevoir par le fait que Nicolas de Weck négligeait la fluctuation monétaire pour ces versements. Il s'agissait, pour lui, d'un véritable investissement.

Mais cette relation intéressante pour sa famille trouva une fin abrupte lorsque Nicolas entra en conflit avec son cousin et rival Blaise Waeber, qui essayait de le diffamer. Bien que Nicolas parvint à démontrer que les attaques de son cousin étaient infondées, la rumeur suffit à lui coûter son plus important client, Rudella. Pour éviter de perdre davantage de clients dans le futur, il dut prendre ses distances avec son cousin<sup>20</sup>.

Les lettres et transactions de Nicolas Weck nous donnent une idée de l'étendue du réseau familial qui se concentrait certainement sur l'axe Fribourg-Gênes-Rome. Mais ce réseau avait également ses limites, notamment vers la France. Lorsque Nicolas essaya d'envoyer de l'argent en France pour libérer son frère qui se trouvait captif des Espagnols, il

<sup>15</sup> *Ibid.*, lettres du 19 février 1649, 13 février 1650, 14 mars 1652 et 11 octobre 1653.

<sup>16</sup> *Ibid.*, lettres du 10 décembre 1650 et 30 novembre 1652.

<sup>17</sup> *Ibid.*, par exemple la lettre du 13 février 1650.

<sup>18</sup> *Ibid.*, lettre du 8 septembre 1651.

<sup>19</sup> *Ibid.*, lettres du 10 décembre 1650, 14 et 25 mars, 16 et 21 mai 1652.

<sup>20</sup> *Ibid.*, lettres du 12 janvier 1654, 15 décembre 1654, 30 avril et 12 juin 1655.



dut le transmettre à travers un parent avec deux lettres de change et de l'argent liquide. L'entreprise était fort risquée et, en effet, la somme fut perdue et Nicolas dut l'envoyer une deuxième fois<sup>21</sup>.

Entre 1643 et 1655, la compagnie servait donc à Rodolphe et Nicolas Weck à investir dans leur réseau social et, en même temps, ils profitaient des intérêts venant de leur activité secondaire de banquiers privés. Aucune source n'explique comment Nicolas poursuivit son entreprise après la mort de son père en 1655. Nous ne savons pas qui a repris le rôle de Rodolphe de Weck à Fribourg.

## LA FIN DE L'AVENTURE LIGURE

Mais le fait que Nicolas soit resté encore trente-deux ans à Gênes avec sa famille nous laisse supposer que son activité continua comme auparavant. Nicolas a mentionné à plusieurs reprises qu'il souhaitait suivre l'exemple paternel et rentrer à Fribourg pour commencer sa carrière politique. Il prévoyait son frère comme successeur à Gênes, mais celui-ci mourut en 1653<sup>22</sup>. Il rentre à Fribourg seulement en 1677 en léguant la compagnie à son propre fils, Rodolphe II. Quelques années plus tard, cette entreprise allait connaître une fin abrupte.

Rodolphe et Nicolas de Weck avaient un motif principal pour prendre le poste de capitaine à Gênes et y émigrer durablement avec leurs familles : c'était un bon moyen pour se positionner dans la politique cantonale, voir au-delà des frontières fribourgeoises. Même s'ils vivaient à l'étranger, chaque acte était dirigé vers Fribourg. Le fonctionnement du père et du fils leur permettait d'affermir la position de la famille dans l'élite gouvernante de Fribourg. La rapide carrière de Rodolphe en est la preuve. Mais l'avancement et la fortune produisaient également des envieux et des rivaux, comme en témoignent les lettres ci-dessus dans lesquelles Nicolas révèle à son père les intrigues du cousin Blaise Waeber. C'est en 1683 que les attaques contre la famille finissent par mener à la perte de la compagnie. La raison en est la longue absence de Fribourg d'une importante partie de la famille. Rodolphe II, fils de Nicolas, était né et avait grandi à Gênes. Sa langue maternelle était le dialecte génois, non pas l'allemand qui prévalait à l'époque dans les affaires politiques à Fribourg<sup>23</sup>. Maîtriser l'allemand était nécessaire s'il entendait poursuivre une carrière digne de son père Nicolas et de son grand-père Rodolphe.

<sup>21</sup> *Ibid.*, lettres du 16 mai et 31 août 1652.

<sup>22</sup> *Ibid.*, lettre du 12 mars 1653.

<sup>23</sup> *Ibid.*, lettres du 20 juillet 1650 et 30 novembre 1652.

Autrement dit, Rodolphe II était jusqu'à un certain point détaché du lieu d'origine de la famille. Une aliénation d'autant plus menaçante que toute la politique et l'entreprise de la famille étaient axées sur Fribourg. Cette situation devenait le point faible pour la famille. Quand Nicolas légua la compagnie à son fils, il n'arrivait pas à entretenir avec lui une relation pareille à celle qu'il avait entretenue avec son père entre 1643 et 1655. Les attaques de rivaux contre la famille de Weck – similaires à celles subies du fait de Blaise Waeber – menèrent finalement à la chute de Rodolphe II à Gênes. On l'accusa d'avoir abusé de son poste de capitaine en exploitant les mercenaires pour s'enrichir. En 1686, il fut licencié par le sénat génois<sup>24</sup>. Ainsi prit fin cet épisode de l'émigration chez les de Weck. Tous les membres de la famille étaient retournés à Fribourg. La génération suivante, au XVIII<sup>e</sup> siècle, reprit du service à l'étranger – mais cette fois en France.

St. G.



Portrait présumé de Jean-François Rudella, artiste inconnu, 1642, huile sur toile. Inv. MAHF 2014-003. © Musée d'art et d'histoire Fribourg (Francesco Ragusa).

<sup>24</sup> AEF, Gênes 1621-1.

## Bibliographie

AMMAN Alfred d', *Notices biographiques sur les membres de la famille de Weck de 1500 à 1800 extraites principalement des archives de cette famille*, 1875.

GAZZOLA Maria Elisabetta, «Rapporti tra la Repubblica di Genova e le città svizzere nel secolo XVII», dans BELVEDERI Raffael (éd.), *Genova, la Liguria e l'oltremare tra medioevo ed età moderna. Studi e ricerche d'archivio IV*, Gênes 1981, Bozzi, pp. 363-381.

GÖTTEL Stefanie, *Macht durch Transfers. Die Bedeutung des genuesischen Soldunternehmens für die politische Ausrichtung der Familie Weck im 17. Jahrhundert*, mémoire de master, Université de Fribourg 2018.

HOLENSTEIN André, *Mitten in Europa. Verflechtung und Abgrenzung in der Schweizer Geschichte*, Baden 2014, Hier+Jetzt.

KOERNER Martin, «Banques publiques et banquiers privés dans la Suisse préindustrielle. Administration, fonctionnement et rôle économique», dans *Banchi pubblici, banchi privati e monti di pietà nell'Europa preindustriale. Amministrazione tecniche operative e ruoli economici. Atti del Convegno, Genova, 1-6 ottobre 1990*, Gênes 1991, Società ligure di storia patria, pp. 879-982.

STEINAUER Jean, *Patriciens, fromagers, mercenaires. Histoire de l'émigration fribourgeoise, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Neuchâtel 2017, Alphil.

VILLIGER Verena, STEINAUER Jean, BITTERLI Daniel, *Les chevauchées du colonel Koenig. Un aventurier dans l'Europe en guerre 1594-1647*, Fribourg 2006, Éd. faim de siècle.